Certified
on 2012-06-01 at 17:25
by Labrador on worldreginfo.com

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER-LAPOSTOLLE

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 27 157 500 €
91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
552 073 371 R.C.S. PARIS

ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 20 JUIN 2012

I – ORDRE DU JOUR
à titre ordinaire

- Rapport de gestion du Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
- Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire
- Rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil et les procédures de contrôle interne et Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur ce rapport spécial de la Présidente
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce. Approbation de ces conventions et engagements réglementés.
- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance en fonction au cours de l'exercice 2011
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011
- Affectation des résultats
- Dotation au compte de Réserve pour actions propres
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions de la Société et pouvoirs au Directoire à cet effet
- Renouvellement de mandats de Commissaires aux Comptes.

II – ORDRE DU JOUR
à titre extraordinaire

- Autorisation au Directoire de réduire le capital social par annulation de toute quantité qu'il décidera des actions achetées en application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale dans sa partie ordinaire
- Modification de l'article 8 A) des statuts « Droits et obligations attachés aux actions – Indivisibilité des actions »
- Suppression de l'obligation de détention d'action de garantie. Modification corrélative de l'article 14 des statuts
- Modification de l'article 19 C) des statuts « Assemblées Générales – Vote par procuration, correspondance ou à distance »
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.